

Chapitre IX.

*

EGLISE : CONSTRUCTION.
A BREUILLE-ENT.

**

C O N S T R U C T I O N .

* * * * *

1.- F O R M A T I O N D U B O U R G A C T U E L .

Le Vau-de-Chevré, en 1860, devint officiellement le bourg.

La grande route de Brain à Verny s'y croise avec le chemin communal des Loges à la Poidevinière.

Le nouveau cimetière y est établi depuis 1855, l'école et la mairie depuis 1845.

Le presbytère lui-même, appelé le Petit Château, est acquis par la commune en 1849. Le curé milloche le légua à celle-ci, à charge par elle de rembourser 3.000 Frs à ses héritiers.

Le legs fut accepté: la fabrique, très pauvre, déclarant ne pouvoir concourir au paiement de cette somme, la commune vota 1.700 Frs, qui s'ajoutèrent à un secours de 1.300 Frs promis par le gouvernement.

Il ne manquait plus au Vau-de-Chevré que l'église. Projetée par le conseil municipal dès 1843 et votée en 1844, sa construction ne fut réalisée qu'en 1866.

En 1844, un devis fut examiné, qui s'élevait à 8.218 Frs, dont 1403 payables par la commune. Devis du reste abandonné, car vers 1860, c'est 20.000 Frs que veut trouver M.P. Ratouis.

11.- LETTRE à "leurs MAJESTES".

Trouver 20.000 Frs à La Breille, il n'y fallait pas songer.

M.P. Ratouis décida de recourir à Napoléon III lui-même.

Précisément "un de ses camarades se trouvait être le gouverneur du Prince Impérial". C'est par lui qu'il fit passer sa demande, ainsi conçue:

"La Commune de La Breille,

A leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice,

Sous le patronage de Monseigneur le Prince Impérial.

Sire, Madame.

"L'intérêt que vous portez à toutes les parties de votre empire, nous encourage à demander le concours de vos Majestés pour entreprendre et accomplir l'oeuvre de reconstruction de

notre petite église communale.

"Cette œuvre ne se réalisera pas si une main puissante ne nous vient en aide.

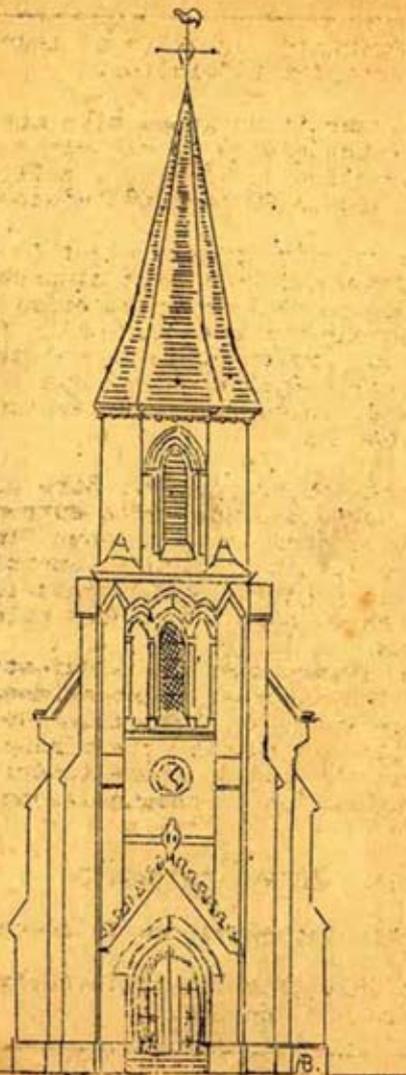
"La commune de La Breille est une des plus étendues du département de Maine-et-Loire, mais elle est aussi une des plus pauvres...

"En principe d'amélioration se développe, des défrichements ont lieu, des routes, des chemins s'ouvrent; mais tout cela impose à la population des sacrifices qui ne lui permettent pas de créer des ressources extraordinaires pour réédifier son église.

"La commune compte 518 habitants, répartis en huit hameaux, dont l'un dit le Vau-de-Chevré, est appelé à devenir le bourg.

"Depuis de longues années déjà, l'administration municipale, aidée par l'administration supérieure, a groupé dans ce hameau le presbytère, une maison d'école, une mairie... n'y manque plus que l'église.

"Il serait bien important qu'elle fût édifiée, car l'église actuelle, outre qu'elle est vieille et délabrée, a l'inconvénient d'être éloignée de 500 mètres du Vau-de-Chevré de plus elle est enclavée dans une propriété particulière et isolée de toute agglomération d'habitants. Cet état d'isolement empêche donc tout développement du bourg, rend



les cérémonies du culte et leur fréquentation difficiles.

"Il y aurait un grand bien moral et matériel à ce que cette reconstruction de l'église, sollicitée depuis 20 ans, pût s'accomplir.

"Ce qui s'y oppose, c'est le peu de ressources dont peut disposer la commune. Elle ne peut offrir en extraordinaire que deux mille francs environ, provenant de la valeur de la vieille église, alors que la dépense de la nouvelle est évaluée à 20.000 Frs.

"Si un secours pouvait être accordé à notre commune, elle entreprendrait et conduirait à bonne fin une oeuvre qui améliorerait sensiblement sa position et hâterait le progrès du pays à tous les points de vue.

"En s'adressant à vos Majestés sous les auspices de Monseigneur le Prince Impérial, la commune de La Breuille est remplie d'espérance et dépose au pied du trône impérial son dévouement et sa reconnaissance".

111. - AUTRES DEMARCHES.

Cette lettre est du 10 décembre 1860.

Le même jour M. Ratouis écrivait au Vicaire Général:

"J'ai communiqué à M. le Préfet la demande de secours à S.M. l'Empereur. Il a approuvé cette demande, m'a invité à faire connaître les ressources de la commune et pense que nous avons chance d'obtenir 15.000 Frs."

*

La demande fut bien accueillie. Pour preuve cette lettre du 25 février 1861 au Gouverneur du Prince Impérial:

"Cher Monsieur et Ami.

"Je viens vous remercier de l'intérêt que vous avez pris à la demande de La Breille pour l'église.

Cette demande, grâce à votre bon patronage, vient d'être renvoyée au maire avec ordre d'instruire l'affaire. Nous sommes en voie de succès.

"Comme nous aurons encore recours à vous après l'instruction, puisque notre demande est sous le patronage de votre auguste élève, je suis bien aise de vous intéresser à notre pays, où vous avez vécu...

"La Breille est restée fort en retard... Mes fonctions de juge de paix ne me permettant pas d'être maire, j'engageai un cultivateur nommé Blandin qui avait été adjoint de mon père, à accepter les fonctions de maire, lui promettant mon concours...

"Nous avons entrepris d'intéresser la population et les propriétaires à notre but. Je vous envoie, Mon Cher Ami, les numéros du jour-

nal de Saumur (6 7bre 1859 et 5 5bre 1860) où vous trouverez la relation des petites fêtes que nous avons établies pour atteindre ce résultat.."

En mars 1861, le conseil municipal délibère au sujet de l'église, "oeuvre de progrès, besoin bien compris par la population".

Les 12 conseillers sont:

M. Louis Blandin, maire; René Girard, adjoint; Paul Ratouis; Etienne Peltier; Jean Boucher; Urbain Meuray; François Fleury; André Dezaunay; Louis Lechat; Jean Guénescheau; Etienne Courtigné; Pierre Carré.

Ils votent l'achat d'un terrain pour la construction et estiment les ressources à 6.000 Frs.

On est donc en bonne voie; un architecte fait le plan; la commune apporte 6.000 Frs, l'Empereur 15.000, soit 21.000, la somme rêvée!

IV.. DIFFICULTÉS.

Hélas! en juillet de la même année, le Sous-Préfet de Saumur annonce que la commission départementale des bâtiments civils a rejeté le plan proposé par l'architecte Swenberg, comme "mal fait à tous les points de vue... complètement défectueux... d'une élévation sans style étudié".

Il ajoute:

"La commune sollicite un secours de 15.000 Frs pour une dépense qui ne s'élève en totalité, y compris le terrain à acheter, qu'à 21.000 Frs. Le gouvernement n'allouera pas un secours aussi énorme. J'ai tout lieu de croire qu'il n'accordera pas plus de 8.000 Frs et encore il dépassera la proportion ordinaire."

Malchance ! Le plan est à refaire et la commune doit trouver 7.000 Frs de plus.

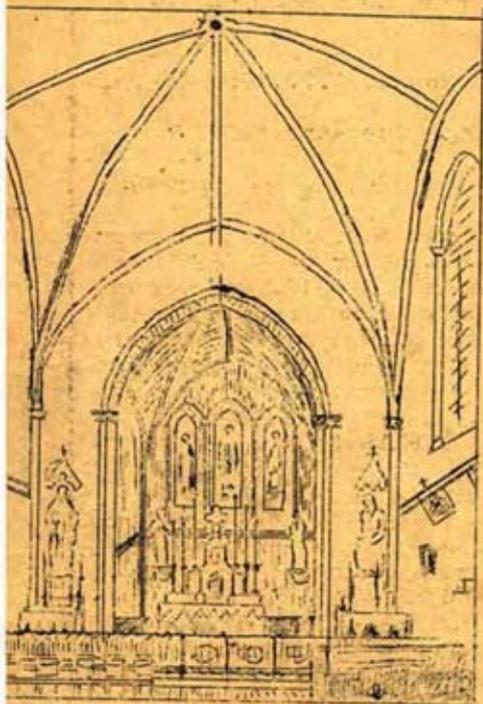
* * * *

L'architecte diocésain, M. Joly-Leterme fait un nouveau plan avec devis s'élevant à 24.188 Frs 41.

Le conseil municipal en avril 1862 vote:

- | | |
|--|------|
| 1° L'aliénation de la vieille église..... | 2.00 |
| 2° L'aliénation de la sapinière de la Sablonnière..... | 52 |
| 3° L'aliénation du commun des Refredins au Vau-de-Chevré..... | 9 |
| 4° L'aliénation de 55 arcs de chemins abandonnés aux Sablons et à la Baraudière..... | 11 |
| 5° Un secours promis par l'évêché..... | 80 |
| 6° L'aliénation de 26 hectares de landes..... | 9.9 |
| 7° Un impôt extraordinaire de 20 centimes pendant 5 ans..... | 1.2 |

Total (francs) 15.3



Intérieur de l'Eglise

En regard les dépenses:
 1° Achat de terrain: 5
 ares 62 centiares appartenant à MM. Biémont et Boisnier, à 62 Frs 30 l'are.... 350,12
 2° Le plan de M. Juby. 24. 188, 41

Total..... 24. 538, 53

La commune disposant de 15. 752

Il reste un déficit de 9. 186, 53

Le conseil sollicite du gouvernement un secours de 9. 186 Frs 53, "sans lequel, dit-il, la commune ne pourrait reconstruire l'église qui est un besoin réclamé depuis 20 ans pour l'avenir du pays".

* * * * *

V.- RÉALISATION .

On était en voie de succès. En fin le 26 mars 1884 on traitait avec M. Gamelin, qui devait exécuter les travaux d'ici la Saint-Maurille (14 sept.) 1885.

Il y eut encore des difficultés de détail. Le secours accordé par le gouvernement ne fut que de 7.000 Frs, celui de l'évêché de 750. Il fallut vendre d'autres biens communaux.

Puis entre l'exécution du devis et sa réalisation, il y eut augmentation de main-d'oeuvre (la

Journée était passée de 2 Frs 50 à 3 Frs; les moellons, de 5 Frs 50 à 8 Frs 25; les ardoises, de 2 Frs 25 à 2 Frs 75, etc.)

Il fallut accorder à M. Gamelin une indemnité de plus de 3.000 Frs, de sorte que, au lieu des 24.000 Frs prévus, il en fallut 27.000, prix de notre église Saint Etienne.

Celle-ci fut bénite par M. le Curé Mondain le 11 novembre 1866.

A M E U B L E M E N T .

Si construire l'église fut l'œuvre surtout de M. Ratouis, la meubler fut l'œuvre de M. Mondain.

- 1 -

La CLOCHE. - (Poids: 450 kilos, maison Bollée du Mans).

Elle fut bénite le 2 décembre 1866 par M. le curé d'Allonnes, en présence de M. le curé de Mantilly de Saumur, de M. le curé de La Breille, de M. Blandin, maire; du conseil municipal; du conseil de fabrique.

Parrain: M. P. Ratouis;

Marraine: Mme Lair, de Blou.

Mom: Stéphanie, en l'honneur de Saint Etienne patron de la paroisse.

Elle devait être la "cloche principale"; elle est demeurée l'unique. Pour aider à la payer, la commune

- 62 -

avait voté 515 Frs 50 en 1866, et 400 Frs en 1867.

*

L'HORLOGE (maison Aug. Coutolleau de Cholet) fut installée en 1883.

Mondain curé; Jean Sèvo, maire.

* * * *

- 11 -

En 1867, ont été érigés le MAITRE-AUTEL (donatrice anonyme) et l'autel de la Sainte VIERGE (donatrice: Mme Lair, en souvenir du baptême de la cloche). Ils sont sortis des ateliers de l'abbé Brizaire de Hommes.

*

En 1867, le 12 avril, érection du chemin de croix: auteur et donateur M. Duchâtel, fils, percepteur à Verantès.

*

En 1868, érection de l'AUTEL SAINT JOSEPH, en pierre de Chauvigny, don de Mgr Lamouzeux, chanoine de la cathédrale d'Angers, baptisé à l'église de La Breille en février 1816.

En même temps que cet autel, il offrit:

Une parcelle de la vraie croix dans un reliquaire XIII^e siècle;

8 chandeliers XIII^e siècle avec une croix;

une bannière paroissiale, etc. etc.

La réception de ces précieux objets fut l'occasion d'une splendide fête religieuse le 3 Mai 1868.

- 63 -

Il y eut foule de fidèles dans l'église; procession avec musiciens du Pensionnat de Parçay et garde d'honneur en armes.

Dans le clergé, M. les curés de Vernoil, Allonnes, Neuillé, Courléon, Russé; M. le Supérieur du Pensionnat de Parçay; M. les vicaires d'Allonnes, Vernantes, Vernoil, Varennes, Parçay.

Et l'ancien curé de La Braille, M. Gorget, pouvait dire en chaire: "Non, Bethléem, tu n'es plus la dernière parmi les paroisses du diocèse! Des vierges sacrées inatruisent tes enfants et assistent tes malades; une église digne de la majesté divine, comme une fleur gracieuse, s'élève au milieu de ton désert..."

* * * * *

- 111 -

En 1869 Mgr Lamoureux offrit encore:

1° Une statue de Sainte Germaine, avec un reliquaire renfermant une relique de l'humble vierge de Fibrac (reliquaire qui disparut on ne sait comment et fut remplacé, en 1901, par un autre donné par Mme de la Selle, de Nueil);

2° Les trois vitraux du chœur, représentant Saint Etienne, premier martyr, patron de la paroisse, entouré de Saint Pierre, son chef, et de Saint Paul son persécuteur.

- 84 -

En 1915 furent posées une statue de Notre-Dame de Lourdes (donatrice anonyme), et une de Saint Antoine, don de Mme Charpentier.

La maison du bon Dieu est aussi un peu la nôtre. Nous y pouvons trouver place aux offices moyennant 5 centimes, alors qu'en 185 on payait seulement 3 liards, et en 1843 2 liards (sauf à 8 dinanches et fêtes où l'on payait déjà 5 centimes).



Chapitre X.

L'ORPHELINAT AGRICOLE. M. MONDAIN

* * * * *

1. - Les D E B U T S . .

L'orphelinat agricole de La Breille fut l'oeuvre propre de M. le curé Mondain.

Pourquoi cette fondation, fort onéreuse à élever, fort onéreuse à entretenir ?

M. Mondain eut créé en 1886 une école libre. Pour l'entretenir, il fallait des ressources.

Et alors, dit-il, "profitant de mon amour, j'allais presque dire de ma passion pour l'agriculture, dans les quelques hectares de landes que je possédais, je plantai des asperges. La plante réussit au-delà de toute prévision".

Les produits vendus à Saumur et à Nantes, permirent sans trop de peine de soutenir l'école.

"Lais, ajoute M. Mondain, pour détruire cette école qui effusquait

tant le pouvoir officiel, on s'avisa d'un moyen que je n'avais pas prévu. Les habitants intimidés refusèrent de faire mes travaux. En présence de ce mauvais vouloir, pour me passer de ce concours trop précaire, l'Orphelinat Agricole de La Breille fut définitivement résolu."

Et en 1871, 3 orphelines de la guerre - de l'autre guerre - lui furent envoyées par le marquis de Gouvello, le promoteur des orphelinats agricoles.

A cette époque pour augmenter ses ressources, M. Mondain créa des pépinières.

"En 1879, dit-il, sous la direction de 3 soeurs, 5 orphelines reçoivent l'instruction primaire, entretiennent 8 vaches dans la belle étable annexée à leur maison, blanchissent et raccommodent notre linge, font le pain, soignent la basse-cour proprement dite.

"Au presbytère, sous ma propre direction et celle d'un contremaître capable de donner l'instruction primaire, 5 jeunes orphelines, autres victimes de nos implacables ennemis, se chargent de tous les gros travaux et préparent les expéditions".

11. - UN VASEE PROJET.

Ce n'était là qu'un début. M. Mondain vit plus grand - trop grand sans doute. Il désirait à son